

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session hiver 2020

POL8531-10
Participation, citoyenneté et Développement
Lundi : 14 H - 17 H

Professeure : Caroline Patsias
Courriel : patsias.caroline@uqam.ca
Téléphone : 937-3000-2754
Bureau : 3680 Hubert Aquin

Descriptif :

À partir de l'étude de sociétés locales, rurales et urbaines, cerner les dynamiques qui les traversent et les réactions des populations concernées selon le sexe, l'âge, la classe sociale, face au développement et aux politiques des États. Études de cas. Étude de techniques d'enquêtes.

Ce cours croise plusieurs perspectives.

a) Une réflexion sur les notions de Participation, citoyenneté, développement et sur leur articulation

Cette réflexion revient d'abord sur chacun des termes pour ensuite souligner leur articulation. Plusieurs questions construisent cette réflexion : comment différents modèles ont pensé cette articulation. Quel est le lien entre certains modes de participation et de régulations politiques et sociales et les types de développement mis en œuvre. Quels sont dans ces modèles la participation des citoyens envisagée et finalement l'exercice de la citoyenneté promu. Il s'agit aussi de s'interroger sur les écueils rencontrés par la mise en œuvre de certains modèles. Cette section du cours s'attarde plus particulièrement sur la notion de gouvernance. Sous sa forme idéologique, la gouvernance revêt plusieurs appellations courantes : bonne gouvernance, gouvernance gestionnaire, gouvernance technocratique ou partagée qui renvoient toutes à l'imposition d'une logique gestionnaire des relations entre des acteurs aux stratégies et intérêts différents, plus ou moins contradictoires. Dans ce cours, nous mettrons en lumière les différentes utilisations du terme et surtout les questions auxquelles le terme renvoie quant aux conceptions et pratiques du développement à savoir la place de l'Etat et celui de la participation de la société civile.

b) Une réflexion sur les villes et l'urbanisation

L'ambition est ici de se pencher sur le rapport entre l'urbain et le rural et l'évolution de ce rapport dans les sociétés contemporaines. Ce dernier est en effet au centre des trajectoires nationales et régionales de développement au centre. Au débat sur la contribution des villes au développement, s'ajoute celui sur le développement urbain. Celui-ci exige de prendre en considération la mobilité et migrations entre villes et banlieues, celles entre villes et espaces ruraux comme les politiques publiques et les instances mises en œuvre pour réguler ces mouvements et les organiser de façon à promouvoir le développement ou une certaine vision du développement

c) Une réflexion comparative

Cette réflexion s'inscrit dans une comparaison qui entend aller au-delà de la division Nord-Sud, afin de mieux jauger la façon dont le Nord comme le Sud tentent de répondre à certaines problématiques communes même si ces dernières se posent dans des contextes et à des degrés différents.

Ces trois dimensions sont présentées selon 4 parties : La partie I. pose les enjeux structurels des problématiques évoquées comme elle présente les définitions des concepts clés du cours. La partie II. reprend les mêmes enjeux mais à l'échelle des interactions des citoyens. La partie III. éclaire plus particulièrement les cas québécois et canadien. Enfin, la partie IV. s'interroge sur la montée des inégalités dans des sociétés où pourtant la participation des citoyens et l'élargissement de la démocratie représentative ne cessent de progresser : assiste-t-on à une démocratisation des inégalités ? (*Democratizing inequalities*, Lee et al. 2015.)

Concernant l'évaluation, le cours privilégie la participation des étudiants qui devront chacun à leur tour assurer la gestion d'un séminaire. Dans ce cadre, chaque étudiant sera invité à présenter les textes du séminaire en insistant sur la structure du texte, et la méthode d'enquête de ou des auteurs. Dans le travail long qui doit être remis à la fin du cours, les étudiants doivent élaborer une réflexion sur le développement (une thématique soulevée dans le cours) en lien avec leur sujet de mémoire. Au-delà d'une meilleure connaissance d'un aspect du cours, ce travail vise à familiariser les étudiants avec la formulation d'un projet de recherche, la constitution d'une revue de littérature et le choix d'une technique d'enquête particulière. Il s'agit enfin de permettre à chaque étudiant, via le cours, d'avancer certaines pistes de réflexion quant à son sujet de mémoire. Concernant l'atmosphère de la réflexion, je souhaite privilégier un cadre de travail, où chacun est amené à se dépasser à travers la conversation et la collaboration avec ses pairs. L'objectif du cours est de parvenir à nouer une discussion académique, publique (et donc fondée en raison) intense, rendant possible les antagonismes tout en restant chaleureuse.



Cours et dates	Titre	Matière et axes d'analyses	Lectures obligatoires
Introduction :			
Cours 1 6 janv.	Présentation et discussion du plan de cours avec les étudiants Retour sur les concepts et enjeux des notions de dynamiques locales Et de développement		
Cours 2 13 janv.	Exposé par le professeur concernant les travaux et la structure de la réflexion académique		<p>Mears, A. 2017. « Puzzling in Sociology: On Doing and Undoing Theoretical Puzzles ». <i>Sociological Theory</i>, 35(2) : 138 –146.</p> <p>Silvia, P. J., (2015). <i>Write it up! Practical Strategies for Writing and Publishing Journal Articles</i>. Washington DC: American Psychological Association.</p> <p>https://laplumescientifique.com/2019/05/12/modele-dargumentation-2-le-conflit/#more-1177</p> <p>https://laplumescientifique.com/2019/04/28/modele-dargumentation-1-la-quete/#more-1147</p> <p>https://laplumescientifique.com/2019/04/19/un-argument-faible/#more-1125</p> <p>Cette phrase mérite sa place dans un plan de cours « En fait, le nombre d'études sur un sujet importe peu. Sérieusement, arrêtez de vous préoccuper du nombre d'études ! Justifier la vôtre par le simple fait d'en ajouter une à la littérature scientifique, c'est un argument très faible. C'est aussi une application paresseuse du (bon) principe voulant que l'on montre ce qui manque dans les connaissances scientifiques sur un sujet pour justifier une étude (qui va combler ce manque). Ce n'est pas « une étude » qui manque ; c'est une information spécifique qui devrait faire l'objet d'une étude, la vôtre. La nuance est importante et, vous l'aurez compris, demande plus de travail d'analyse de la recension des écrits. Pour servir un argument fort, il faut déterminer précisément l'information qui manque à notre compréhension d'un phénomène, que votre étude va fournir au moins en partie. Le principe de justifier une étude en montrant un manque dans les connaissances est bon, mais insuffisant. Pour l'étoffer, il faut situer le manque dans le patron des liens entre les</p>

			études publiées. Rappelez-vous, un bon écrit scientifique raconte une histoire ».
I. Une dimension structurelle et historique			
Cours 3 20 janv.	Etat-local-développement		<p>Evans, P. 1996 « Government Action, Social Capital and Development : Reviewing the Evidence on Synergy » <i>World Development</i>, 24, 6 : 1119-1132</p> <p>Evans, P. et P. Heller, 2015. Human Development, State Transformation, and the Politics of the Developmental State. In Stephan Leibfried, Evelyne Huber, Matthew Lange, Jonah D. Levy, and John D. Stephens (Eds.) The Oxford Handbook of Transformations of the State.</p> <p>Heller, P. 2001. « Moving the State: The Politics of Democratic Decentralization in Kerala, South Africa, and Porto Alegre », <i>Politics & Society</i>, vol. 29, p.131-163.</p> <p>Rocha Menocal, A. 2004 ‘And If There Was No State? Critical Reflections on Bates, Polanyi and Evans on the Role of the State in Promoting Development’, <i>Third World Quarterly</i> 25, 4 : 765-77.</p>
Cours 4 27 janv.	Etat- société civile et formes de participation	Comment les routines des interactions s’insèrent dans des liens entre Etat et société civile. Un regard sur quelques exemples au Nord	<p>White, D. 2012. Interest representation and organization in civil society: Ontario and Quebec compared, <i>British Journal of Canadian Studies</i>, 25, 2: 199-229.</p> <p>Patsias, C. Durazo, J. et S. Patsias. 2017. The Steep and Slippery Slope of Politics: Civic Spirit, Empowerment and Politicization in Citizen Committees. <i>European Journal of Cultural and Political Sociology</i>. Accepté (voir article dans Moodle)</p> <p>Laforest, R. 2011. « L’étude du tiers secteur au Québec : comment saisir la spécificité québécoise ? ». <i>Politique et sociétés</i>, 30, 1 : 43-55.</p> <p>Jenson, J et M. Papillon, 2001. The Changing Boundaries of Citizenship. A Review and a Research Agenda. Modernizing Governance : A Preliminary Exploration, Ottawa, Canadian Centre for Management Development, available http://www.cccg.umontreal.ca/pdf/CPRN/CPRN_Chnging%20Boundaries.pdf</p>
Cours 5 3 fév.	La notion de gouvernance		<p>Campbell, B. et D. Ahado. 2006. « La gouvernance: entre l’État et le marché, qui gouverne l’ordre social ? », <i>Les Cahiers de la Chaire C.-A. Poissant</i>, décembre 2006.</p> <p>ou</p> <p>Campbell, B. 2001. « La gouvernance, une notion éminemment politique », dans <i>Les non-dits de la bonne gouvernance</i>, Paris, Karthala, Haut conseil de la coopération internationale, p.119-149.</p>

			<p>C. Lafaye, 2001 « Gouvernance et démocratie : quelles reconfigurations ? », in L. Cardinal, C. Andrew (dir.), <i>La démocratie à l'épreuve de la gouvernance, op.cit.</i>, p. 57-87.</p> <p>Pitseys, J. 2010« Le concept de gouvernance », <i>Revue interdisciplinaire d'études juridiques</i>, 2, 65 : 207-228. https://www.cairn.info/revue-interdisciplinaire-d-etudes-juridiques-2010-2-page-207.htm</p> <p>Warren M.E. (2008): <i>Governance-Driven Democratization</i>. CDNG, working paper, 2008:3, Roskilde Univ., Roskilde, Denmark, 10 p.</p>
Cours 6 10 fév.	Les Budgets participatifs : quelle gouvernance ? Quelle décentralisation ?	Invité	<p>Baiocchi, G., Heller, P. et M. Kunrah Silva. 2008. « Making Space for Civil Society : Institutional Reforms and Local Democracy in Brazil ». <i>Social Forces</i>. 86, 3 : 914-936.</p> <p>Fung, A. and O. Wright, 2001. <i>Deepening Democracy: Innovations in Empowered Participatory Governance</i>, 29, 1 : 5-41 http://www.archonfung.net/docs/articles/2001/FungDeepDemocPS.pdf</p> <p>Patsias, C., Latendresse, A. et L. Bherer. 2013. «Participatory Democracy, Decentralization and Local Governance: the Montreal Participatory Budget in the light of 'Empowered Participatory Governance'». <i>International journal of urban and regional research</i>. 37 (2) : 2214-2230.</p>
II. La participation citoyenne			
Cours 7 17 fév.	Le développement et les luttes citoyennes Des citoyens contre le développement Le développement contre les citoyens ?		<p>Schively, C. 2007 « Understanding the NIMBY and LULU phenomena : reassessing our knowledge base and informing future research », <i>Journal of Urban Planning</i> 21, 255-266.</p> <p>Hermansson H. 2007 « The Ethics of NIMBY Conflicts », <i>Ethic Theory Moral Practice</i> 10, 23-34</p> <p>McCarthy, E. M. 1997 « From NIMBY to Civil Rights: The Origins of the Environmental Justice Movement », <i>Environmental History</i> 2, 3 : 301-323.</p> <p>Trom, D. 1999 De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative, <i>Revue française de science politique</i> 49, 1 : 31-50.</p> <p>Jobert, A. 1998 « L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général ». <i>Politix</i> 11, 42 : 67-92.</p>

Cours 8 2 mars	La participation civique	Deux visions épistémologiques et politiques des interactions sociales comme atout de la démocratie	<p>Putnam, R. 1995. « Tuning In, Tuning Out: The Strange Disappearance of Social Capital in America ». <i>Political Science and Politics</i>, 28, 4 : 664-683 https://www.uvm.edu/~dguber/POLS293/articles/putnam1.pdf</p> <p>Fukuyama, F.2001 « Social capital, civil society and Development », <i>Third World Quarterly</i>, 22:1, 7-20</p> <p>Lichterman, E et N. Eliasoph. 2014. Civic Action. <i>American Journal of Sociology</i>, 120, 3-798-863.</p> <p>Cramer, Katherine J. and Benjamin Toff. 2017. “The Fact of Experience: Rethinking Political Knowledge and Civic Competence.” <i>Perspectives on Politics</i> 15(3): 754-770.</p> <p>Patsias, C. 2016. <i>Une chronique de la démocratie ordinaire Les comités de citoyens au Québec et en France</i>. Montréal : Les PUM. (Chapitre IV, conclusion et épilogue)</p>
II. Une perspective canadienne et québécoise			
Cours 9 9 mars	Existe-t-il un modèle québécois de développement ?		<p>Bouchard, M, Lévesque, B. et J. Saint-Pierre, 2005 « Modèle québécois de développement et gouvernance : entre le partenariat et le néolibéralisme ? » <i>Cahier du CRISES</i>, ET0505</p> <p>Benoît Lévesque, « Le modèle québécois : Un horizon théorique pour la recherche, une porte d’entrée pour un projet de société ? », <i>Revue Interventions économiques</i> [En ligne], 29 2002, mis en ligne le 01 octobre 2002. URL : http://interventionseconomiques.revues.org/1012</p> <p>Fontan, J-M, Hamel, P., Morin, R. et E. Shragge 2006 « Le développement local dans un contexte métropolitain. La démocratie en quête d’un nouveau modèle » <i>Politique et sociétés</i> 25, 1 : 99-127.</p> <p>Joyal A. et K. El Batal, 2007 « Décentralisation et développement rural. Étude de cas québécois » <i>Revue d'Économie Régionale & Urbaine</i> 2, 251-267. http://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2007-2-page-251.htm</p>
Cours 10 16 mars	Dynamiques locales et développement au Canada : comment gérer l’espace et les tensions rural-urbain		<p>Searle, G et P. Filion, 2011 « Planning Context and Urban Intensification Outcomes: Sydney versus Toronto », <i>Urban Studies</i> 48: 1419-1438</p> <p>Bryant, C. R. and J.-P. Charvet 2003 « La zone périurbaine : structure et dynamiques d’une composante stratégique des régions métropolitaines », <i>Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des</i></p>

			<p><i>sciences régionales</i>, (numéro spécial : <i>Structures et dynamiques au delà des banlieues</i>), 26, 2 et 3 : 241-250.</p> <p>Dumoulin, O et C. Marois 2003 « L'émergence des stratégies de développement des espaces agricoles périurbains : le cas des municipalités de banlieue de la région métropolitaine de Montréal », <i>Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales</i>, (numéro spécial : <i>Structures et dynamiques au delà des banlieues</i>), 26, 2 et 3 : 337-358.</p> <p>Halseth, G. 2003. « Attracting Growth 'Back' to an Amenity Rich Fringe : Rural-Urban Fringe Dynamics around Metropolitan Vancouver, Canada ». <i>Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales</i>, (numéro spécial : <i>Structures et dynamiques au-delà des banlieues</i>), 26, 2 et 3 : 297-317.</p> <p>Doyon, M., Bryant, C., Klein J-L., Veillette L. et C. Yorn. 2013. Les mouvements migratoires vers les milieux ruraux québécois sous influence urbaine : le cas de Val-David . <i>Canadian Journal of regional Science/Revue canadienne d'études régionales</i> 34, 4 : 165-175.</p>
III. Inégalités développement et participation			
<p>Cours 11 23 mars</p>	<p>Développement, mobilité sociale et mixité : quels enjeux de gouvernance ou conséquences de la gouvernance</p>		<p>Thuillier, G. 2006 « Les quartiers enclos à Buenos Aires : la ville privatisée ? », <i>Géocarrefour</i>, 81, 2 [En ligne], mis en ligne le 01 décembre 2009. URL : http://geocarrefour.revues.org/1892. Consulté le 04 janvier 2012.</p> <p>Charmes, E 2005 « Suburban fragmentation versus mobilities : is suburbanism opposed to urbanism ? », <i>Cybergeo : European Journal of Geography</i> [En ligne], Dossiers, Systemic impacts and sustainability of gated enclaves in the City, Pretoria, South Africa, Feb.28-March 3, 2005, document 369, mis en ligne le 28 mars 2007, consulté le 04 janvier 2012. URL : http://cybergeo.revues.org/4882 ; DOI : 10.4000/cybergeo.4882</p> <p>Low, S. 2005 « Towards a Theory of Urban Fragmentation: A Cross-Cultural Analysis of Fear, Privatization, and the State », <i>Cybergeo : European Journal of Geography</i> [En ligne], Dossiers, Systemic impacts and sustainability of gated enclaves in the City, Pretoria, South Africa, Feb.28-March 3, 2005, document 349, mis en ligne le 02 octobre 2006, consulté le 04 janvier 2012. URL : http://cybergeo.revues.org/3207 ; DOI : 10.4000/cybergeo.3207</p> <p>McKenzie, Evan. Homeowner association and California</p>

			<p>politics. <i>Urban Affairs Review</i>. 1998; 34(1):52-75.</p> <p>Rosen, G et E. Razin 2009 « The Rise of Gated Communities in Israel: Reflections on Changing Urban Governance in a Neo-liberal Era » <i>Urban Studies</i> 46, 1702-1722.</p>
Cours 12 30 mars	Dynamiques locales et ressentiment : réflexions sur l'exemple américain		<p>Cramer, W. 2012. « Putting Inequality in Its Place: Rural Consciousness and the Power of Perspective ». <i>American Political Science Review</i> 106, 3 : 517-532.</p> <p>Cramer in <i>CityLab</i>, novembre 2016 https://www.citylab.com/equity/2016/11/the-reality-of-rural-resentment/507659/</p> <p>McQuarrie, M. 2017. The Revolt of the Rust Belt : Place and Politics in the Age of Anger. <i>The British Journal of Sociology</i> 68, S1 : S120-S152.</p> <p>Hochschild, R. A. 2016. <i>Strangers in their Own Land. Anger and Mourning on the American Right</i>. Ny, London : The New Press. Intro+ chap. 1.</p>
Cours 13 6 avril	Les inégalités environnementales	Il s'agit de réfléchir à partir d'exemples concrets sur la notion de justice environnementale et les défis que celle-ci pose aux politiques vertes et de développement	<p>Larrère C. 2017. <i>Les inégalités environnementales</i>. Paris : PUF.</p> <p>Norgaard, K.M. et R. Reed, 2017. "Emotional impacts of environmental decline: What can Native cosmologies teach sociology about emotions and environmental justice?" » <i>Theory and Society</i>, 46 : 463-495.</p> <p>Barbier, R et C. Larue 2011. "Démocratie environnementale et territoires: un bilan d'étape". <i>Participations</i>, 67(1), 67-104.</p> <p>Walker, G. et K. Burningham 2011. « Flood Risk, Vulnerability and Environmental Justice. Evidence and Evaluation of Inequality in a UK Context ». <i>Critical social Policy</i> 31, 2 : 216-240.</p>

Exigences et évaluations

- Les exigences pourront être modulées suivant le nombre d'étudiants inscrits au cours (voir notamment travail 1). Une page moodle est attachée à ce cours. Elle constitue un outil indispensable au cours.

NB : La lecture des textes académiques et de certaines analyses contemporaines constitue un élément indispensable à la réflexion universitaire. Aucune séance n'impose la lecture de tous les textes, néanmoins vous devez vous assurer de maîtriser les enjeux du cours.

Lors de chaque séance :

- **La construction d'un texte sera détaillée.** Un étudiant sera affecté à cette tâche pour chaque séance. Cet étudiant devra utiliser un powerpoint pour sa présentation qui insistera sur la façon dont l'auteur construit son argument et sur la méthodologie choisie par l'auteur (20 % de la note finale)

- **La thématique de la séance sera problématisée** par un autre étudiant (présentation powerpoint) (20 %)

Travail long de réflexion (deux étapes) :

Chaque étudiant devra présenter une problématique de recherche à partir des thématiques ou d'une thématique du cours. Il est fortement conseillé de **déterminer une thématique qui renvoie au sujet de mémoire.** Ce travail comprend deux étapes :

a) Une présentation de 45 minutes via un powerpoint. **30 % de la note finale**

b) Un texte de 6 pages sans interlignes, 1.87 de marges (entre 5000 et 9000 caractères), bibliographie hors des 6 pages requises. Ce travail obéit à l'ordonnancement d'un travail de recherche préalable à la rédaction d'un article ou d'une demande de subvention. Le professeur en exposera les pré-requis en classe

30 % de la note finale. Remise du travail lors de la dernière séance de cours.

L'ENSEMBLE DES CONSIGNES CONCERNANT LES TRAVAUX SERONT DISPENSÉES DURANT LES DEUX PREMIÈRES SÉANCES. Prière d'y assister.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCELEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.trepepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

18

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : <https://harcelement.uqam.ca/>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185 /Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :

514 987-3131

Décembre 2019